

Liste des membres

Raphaël HADAS-LEBEL

Président du Conseil d'orientation des retraites

Jean-Bernard BAYARD	Vice-président de la Fédération nationale des Syndicats d'exploitants agricoles	Danièle KARNIEWICZ	Secrétaire nationale du pôle protection sociale de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres
Jean-Louis BESNARD	Représentant l'Union nationale des syndicats autonomes	André LARDEUX	Sénateur
Didier BLANCHET	Chef du département études économiques d'ensemble à l'INSEE	Dominique LECLERC	Sénateur
Sophie BOISSARD	Directrice générale, Centre d'analyse stratégique	Jean-Christophe LE DUIGOU	Secrétaire confédéral de la Confédération générale du travail
Dany BOURDEAUX	Membre du Conseil national, Présidente de la Commission sociale de l'Union professionnelle artisanale	Jean LE GARREC	Député
Philippe BOUYOUX	Directeur des politiques économiques, Direction générale du trésor et de la politique économique	Dominique LIBAULT	Directeur de la sécurité sociale
Jean-René BUISSON	Président de la Commission Protection Sociale au Mouvement des entreprises de France	Jean-Louis MALYS	Secrétaire national de la Confédération française démocratique du travail
Pierre-Yves CHANU	Conseiller confédéral de la Confédération générale du travail	Ludovic MERCIER	Mouvement des entreprises de France
Dominique-Jean CHERTIER	Directeur général adjoint des affaires sociales et institutionnelles, Groupe SAFRAN	Bernard MERTEN	Conseiller confédéral des retraites à la Confédération française des travailleurs chrétiens
Jean-Baptiste de FOUCAULD	Inspecteur général des finances	Gérard NOGUES	Secrétaire général de la Fédération générale des fonctionnaires de Force ouvrière
Bernard DEVY	Secrétaire confédéral de Force ouvrière	Maurice ODIN	Conseiller technique de l'Union nationale des associations familiales
Claude DOMEIZEL	Sénateur	Paul PENY	Directeur général de l'administration et de la fonction publique
Janine DUJAY-BLARET	Vice-présidente du Comité national des retraités et personnes âgées	Alain PETITJEAN	Secrétaire confédéral de la Confédération française démocratique du travail
Jean GAEREMYNCK	Délégué à l'emploi et à la formation professionnelle	Jean-Luc PREEL	Député
Maxime GREMETZ	Député	Daniel RALLET	Représentant de la Fédération syndicale unitaire
Christian GUICHARDON	Union nationale des professions libérales	Rolande RUELLAN	Conseiller Maître à la Cour des comptes
Jean-Pierre HUTIN	Représentant la Confédération générale des petites et moyennes entreprises	Philippe TRAINAR	Économiste en chef et membre du comité de direction du groupe SCOR
Denis JACQUAT	Député	Serge VOLKOFF	Directeur du Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (CREAPT)
Jean-Jacques JEGOU	Sénateur		
Philippe JOSSE	Directeur du budget		



PREMIER MINISTRE

Conseil d'Orientation des Retraites

Conseil
d'Orientation
des Retraites

- Missions
- Organisation
- Réalisations

www.cor-retraites.fr

113 rue de Grenelle
75007 Paris

Créé par un décret du 10 mai 2000, le Conseil d'orientation des retraites est un lieu permanent d'études et de concertation entre les principaux acteurs du champ des retraites. Il a vu son rôle consacré et élargi par la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites.

Missions

Cette loi lui assigne plusieurs missions :

- ▶ décrire les évolutions et les perspectives à moyen et long termes des régimes de retraite obligatoires en élaborant, au moins tous les 5 ans, des projections de leur situation financière ;
- ▶ apprécier les conditions requises pour assurer la viabilité financière à terme de ces régimes ;
- ▶ mener une réflexion sur le financement des régimes et en suivre l'évolution ;
- ▶ formuler les avis préalables aux décisions à prendre tous les quatre ans sur la durée d'assurance requise dans les régimes de retraite ;
- ▶ participer à l'information sur le système de retraite et les effets des réformes conduites
- ▶ suivre l'évolution du niveau de vie des actifs et des retraités ainsi que de l'ensemble des indicateurs des régimes de retraite, dont le taux de remplacement.

Le Conseil formule également des recommandations ou propositions de réforme. Il remet au Premier ministre, tous les deux ans au moins, un rapport communiqué au Parlement et rendu public. Ce rapport doit comporter un diagnostic et des propositions.

Le Conseil n'est pas chargé de donner aux assurés des informations ou des conseils sur leur dossier personnel.

Organisation

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil est une structure pluraliste associant des parlementaires, des représentants des partenaires sociaux, des familles et des retraités, des experts et des représentants de l'État.

Sa composition lui permet de **traiter de l'ensemble des questions de retraite** et **assurer la cohérence** de ses travaux.

Présidé par **Raphaël Hadas-Label**, président de section au Conseil d'État, il compte 39 membres.

Le Conseil :

- ▶ se réunit en **séance plénière** environ une fois par mois ;
- ▶ chaque réunion plénière est préparée au sein d'un groupe de travail auquel participent, outre les représentants du Conseil, les administrations concernées, les organismes de retraites et différents experts.

En outre, le Conseil peut créer à tout moment des groupes de travail sur des thèmes précis.

Le Conseil développe sa réflexion de manière à la fois autonome et transversale, appuyé par un **Secrétariat général** d'une dizaine de personnes dirigé par **Yves Guégano**.

Réalisations

RAPPORTS PUBLICS *

Remis au Premier ministre, communiqués au Parlement et rendus publics, les rapports du Conseil viennent nourrir les débats et éclairer les choix politiques.

- ▶ "Retraites : renouveler le contrat social entre les générations ; orientations et débats", décembre 2001
- ▶ "Retraites : les réformes en France et à l'étranger ; le droit à l'information des assurés", juin 2004
- ▶ "Retraites : perspectives 2020 et 2050", mars 2006
- ▶ "Retraites : questions et orientations pour 2008", janvier 2007

COLLOQUES *

Organisés annuellement, les colloques du Conseil constituent des moments privilégiés d'information et de partage de la réflexion.

Les derniers colloques :

- ▶ "Les retraites en Europe et aux États-Unis : des enseignements pour la France ?", mai 2004
- ▶ "Retraites : droits individuels et droits familiaux, la recherche de l'égalité entre hommes et femmes", décembre 2005
- ▶ "Retraites : égalité et solidarité entre les générations", novembre 2006

UN SITE INTERNET

Tous les documents présentés lors des réunions plénières sont rendus publics, le jour même, sur le site internet. Toutes les publications du Conseil y figurent également.

www.cor-retraites.fr

**Publiés à La documentation Française et disponibles en ligne*